



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES**

6 ter, rue de l'Enfant Jésus 64000 PAU - Tél. 05.59.27.27.56 – Fax.05.59.27.30.32

**Antenne de Bayonne : Espace Adour, 1 avenue de Montbrun – 64600 Anglet
Tél.05.59.52.60.61 – Fax : 05.59.11.31.27**

RENOUVELLEMENT D'AGREMENT MINISTERIEL

Titre officiel de l'association :

Date de fondation :

Numéro d'agrément actuel :

Adresse complète du siège social :

N° de téléphone :

Email :

Activités Physiques et Sportives pour la pratique desquels l'agrément ministériel est accordé :

.....
.....

Nouvelles Activités Physiques et Sportives pour la pratique desquels vous souhaitez également être agréé :

.....
.....

Fédération(s) sportive(s) d'affiliation :

.....

COMITE DIRECTEUR OU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FONCTION DES DIFFERENTS MEMBRES	NOM PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
<u>Bureau</u>			
Président			
Secrétaire Général			
Trésorier			
<u>Autres membres</u>			

RAPPORT SUR LES SECTIONS
(Pour les associations OMNISPORTS uniquement)

ACTIVITE PHYSIQUE	FEDERATION D'AFFILIATION	NOM PRENOM DU RESPONSABLE	NB D'ADHERENT	DONT LICENCIES

RAPPORT GENERAL SUR L'ASSOCIATION

Nb total de membres actifs :

Dont licenciés :

Rapport sur l'activité générale de l'association (activités principales et résultats sportifs s'il y a lieu) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PIECES A FOURNIR

- Une enveloppe timbrée (0,86 €) à votre adresse.
- les statuts de l'association (et le règlement intérieur) signés par les membres du bureau et intégrant les dispositions de l'article 2 du Décret du 9 Avril 2002 (voir ci-joint).
- la photocopie du récépissé de déclaration initiale à la Préfecture et s'il y a lieu le récépissé de modification.
- la photocopie du récépissé de modification.
- l'attestation d'affiliation à la fédération sportive d'affiliation (pour les clubs omnisports joindre l'affiliation pour chaque section sollicitant l'agrément).
- le procès-verbal de la dernière assemblée ou de l'AG extraordinaire de modification des statuts.
- les bilans et les comptes d'exploitation du dernier exercice.

CONTACT : Chrystelle HAÏSSAGUERRE / 05 59 82 52 07 / chrystelle.haissaguerre@jeunesse-sports.gouv.fr
Peggy DICKENS / 05 59 82 52 00 / peggy.dickens@jeunesse-sports.gouv.fr

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e), Président (e) de l'association, m'engage (conformément à l'article 6 du Décret du 9 Avril 2002) à :

- ne procéder à aucune modification des statuts, portant atteinte aux conditions posées par l'article 2 du Décret du 9 Avril 2002 ;
- faire respecter les conditions d'hygiène et de sécurité de l'activité pratiquée ;
- respecter les dispositions des articles L. 212-1 à L. 212-4 du Code du Sport exigeant la qualification de ceux qui enseignent, animent, entraînent ou encadrent une activité physique et sportive ;
- veiller au respect des statuts de l'association, de l'ordre et de la moralité publique ;
- informer la Direction Départementale de tout changement d'adresse, de comité directeur, de statuts.

Pour le Comité Directeur,

Nom Prénom :
Fonction :

Nom Prénom :
Fonction :

Signature :

Signature :

Cachet du club